



30 détenus administratifs emprisonnés en Israël, dont l'avocat Salah Hamouri, ont entamé une grève de la faim Notre décision est la liberté



Arrêté le 7 mars 2022 à son domicile à Jérusalem-Est occupée, Salah Hamouri (37 ans) est depuis lors maintenu en **détention administrative** -sans inculpation ni jugement : le dossier est secret, la détention renouvelable tous les trois à six mois, indéfiniment.

L'avocat franco-palestinien fait partie des 30 détenus administratifs palestiniens ayant entamé le 25 septembre une grève de la faim pour protester contre cette pratique controversée.

« Nous poursuivrons notre lutte, conscients de ce qui nous attend : répression, abus, isolement, confiscation de nos vêtements et des photos de nos enfants, dans des cellules en béton dépourvues de tout, sauf de nos corps et de notre douleur », ont déclaré les prisonniers dans un communiqué intitulé : « **Notre décision est la liberté** ».

Le 28 septembre, pour le punir de cette décision, les autorités israéliennes ont placé Salah à l'isolement. L'avocat de Salah Hamouri a pu lui rendre visite le dimanche 2 octobre, et donne des nouvelles : « Salah a été placé à l'isolement dans une cellule de deux mètres sur deux, sans fenêtre et avec un matelas vétuste de 10 cm d'épaisseur posé au sol et un WC. Il n'a pas le droit de sortir pour voir la lumière du jour. La seule sortie de la cellule d'isolement est pour se rendre à la douche, où il doit y rester menotté en permanence.... Salah ne consomme que de l'eau depuis le 25 septembre 2022, n'ayant pas accès à du sel, élément particulièrement important pour les grévistes de la faim. Ces nouvelles sont très inquiétantes et prouvent l'acharnement des autorités israéliennes pour infliger des souffrances à Salah et le faire céder ».

Actuellement, 743 Palestiniens sont en détention administrative, soit le chiffre le plus élevé depuis six ans, selon l'ONG de défense des prisonniers palestiniens Addameer. Le 6 octobre, pour témoigner de leur solidarité, 900 prisonniers de la prison d'Ofar ce sont également mis en grève de la faim.

Nous soutenons les prisonniers politiques et leur action pacifique pour leur liberté face à l'arbitraire et la répression d'un état d'apartheid. Nous exigeons leur libération. La France se tait encore alors que les droits fondamentaux sont bafoués.

Écrivons au président de la république (sans affranchir) :

Palais de l'Élysée - 55 rue du Faubourg-Saint-Honoré - 75008 Paris

Manifestation le vendredi 4 novembre à 17 heures devant la préfecture

Contact :afps.01@laposte.net

Bourg, le 07-10-2022

L'AFPS, groupe local de l'Ain, organise un rassemblement de solidarité avec le peuple palestinien tous les premiers vendredis du mois à 17h30 place de l'hôtel de ville de Bourg en Bresse